Accusé de réception en préfecture 084-218400075-20250426-lmc1X030001d52d-DE Date de télétransmission : 30/04/2025 Date de réception préfecture : 30/04/2025

DCM 2025 02 14

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie d'AVIGNON

Séance publique du : 26 AVRIL 2025

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

ETAIENT PRESENT(E)S:

Mme Cécile HELLE, M. Claude Catherine GAY, NAHOUM, Mme Paul-Roger GONTARD, Mme Zinèbe HADDAOUI, Μ. David M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, Mme Laurence LEFEVRE, Mme Amy Mme Isabelle LABROT, MAZARI ALLEL, Μ. Jean-Marc Mme Nathalie GAILLARDET, Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, М. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Martine CLAVEL, Mme Μ. Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, M. Thierry VALLEJOS, RIGAULT. Ghislaine PERSIA. M. Paul Mme Anne-Sophie Mme RUAT. M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S:

Mme Laure MINSSEN par M. Paul-Roger GONTARD

- M. Fabrice TOCABENS par Mme Martine CLAVEL
- M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE
- M. Julien DE BENITO par Mme Anne-Catherine LEPAGE
- M. Kader BELHADJ par Mme Catherine GAY

Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI

- M. Arnaud PETITBOULANGER par M. Joël PEYRE
- M. Bernard HOKMAYAN par M. David FOURNIER

Mme Laurence ABEL RODET par Mme Françoise LICHIERE

Mme Kamila BOUHASSANE par M. Thierry VALLEJOS

Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM

M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT

Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA

M. Jean-Pierre CERVANTES par M. Mouloud REZOUALI

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture 084-218400075-20250426-lmc1X030001d52d-DE Date de télétransmission : 30/04/2025 Date de réception préfecture : 30/04/2025



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2025

14

<u>ACTION CULTURELLE</u>: Terre de Culture 2025 - Convention pluriannuelle d'objectifs et convention financière 2025 avec la Fondation pour le logement des défavorisés dans le cadre de l'organisation du festival "C'est pas du Luxe"

M. NAHOUM

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Depuis 2018, la Ville soutient le festival « C'est pas du luxe » organisé par la Fondation pour le Logement des Défavorisés, La Garance, scène nationale de Cavaillon, l'association « Le Village » de Cavaillon et Emmaüs France.

Créé en 2012, ce festival met en lumière des œuvres de toutes les disciplines artistiques, résultant de la rencontre entre des artistes et des personnes en situation de grande précarité. Ces rencontres entre amateurs et professionnels donnent lieu lors de chaque édition à la création de projets artistiques de grande qualité tout en apportant aux participants amateurs une expérience porteuse de sens et susceptible de les aider dans leur cheminement vers la réintégration sociale. La culture n'est pas un luxe, mais bien une nécessité et ce travail a toute sa place dans notre Ville.

Cette manifestation attire plus de 10 000 spectateurs et présente une soixantaine de projets dans une vingtaine de lieux du centre-ville et du quartier ouest. Elle s'inscrit désormais dans le paysage culturel avignonnais et participe à l'ambition culturelle que porte la Ville et qui place l'accès à la culture comme un droit pour tous dans la perspective de Terre de Culture 2025.

Les festivals ont en effet un impact sur leurs territoires avec des retombées réelles et mesurables à différentes échelles. Ils constituent, par leur ancrage territorial, de véritables catalyseurs de développement à travers l'utilisation des ressources (prestataires locaux, produits issus de circuits courts, artistes locaux, techniciens ...), la participation des habitants et scolaires à des actions culturelles, des partenariats avec des entreprises locales, le développement du bénévolat, d'offres d'emplois, de stages ...

La ville d'Avignon soutient déjà ce projet, depuis 2018, dans le cadre de subventions exceptionnelles versées tous les deux ans.

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture 084-218400075-20250426-Imc1X030001d52d-DE Date de télétransmission : 30/04/2025 Date de réception préfecture : 30/04/2025

Il vous est proposé aujourd'hui de pérenniser et affermir ce partenariat dans le cadre d'un conventionnement pluriannuel, du fait du caractère culturellement structurant de ce projet. Cela permettra également de développer son action pédagogique à destination du jeune public scolaire et périscolaire dans toutes les disciplines artistiques.

Un projet de convention d'objectifs pluriannuelle est donc proposé aujourd'hui pour les années 2025-2028 (soit 2 éditions du Festival) ainsi qu'une convention financière pour l'année 2025 assortie d'une subvention à hauteur de 10 000 €.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- AUTORISE la signature des conventions pluriannuelle d'objectifs pour la période 2025/2028 et financière pour l'année 2025 avec la Fondation pour le Logement des Défavorisés au titre du Festival C'est Pas du Luxe
- ACCORDE le versement d'une subvention de 10 000 € à cette association pour l'année
 2025
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 65 du budget principal ;
- AUTORISE Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toutes pièces à intervenir.

ADOPTE

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Le Maire Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance Mme Lilou QUENNESSON

PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/04/2025 ACTE PUBLIE LE 30/04/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :